



Conférence de presse du 24 janvier 2013

Débat national sur la transition énergétique



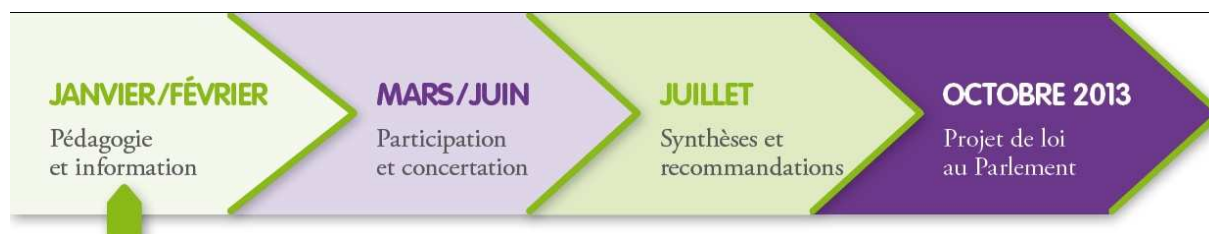
La transition énergétique : pourquoi un débat ?

Le Président de la République a fixé le cap pour notre pays : faire de la France la nation de l'excellence environnementale. Il a indiqué clairement la voie à suivre pour engager la France dans la transition énergétique, fondée sur la sobriété et l'efficacité, ainsi que sur le développement des énergies renouvelables, et plus globalement dans la transition écologique, en les inscrivant dans les cadres communautaires et internationaux.

Le Gouvernement a voulu que s'ouvre pour cela un grand débat national sur la transition énergétique, ouvert et citoyen.

Quelle énergie dans 10, 20, 30 ou 40 ans ? Quels sont les investissements nécessaires aujourd'hui ? Comment développer les énergies renouvelables ? Comment optimiser au maximum nos consommations, utiliser au mieux l'énergie disponible ? Telles sont les principales questions sur lesquelles tous les français sont invités à débattre.

Le débat qui se déroule dans toute la France jusqu'en juillet 2013 conduira à un projet de loi de programmation en octobre 2013.



SOMMAIRE

Les grands rendez-vous

1- Les citoyens débattent dans les territoires

D'ores et déjà les régions et les collectivités locales se mobilisent pour débattre de la transition énergétique

2- Les journées de l'énergie : 29, 30 et 31 mars

Sur le modèle des journées du patrimoine, trois jours consacrés à l'énergie pour permettre aux Français de se rendre compte concrètement ce que veut dire produire, distribuer,.. de l'énergie.

3- La journée citoyenne : le 25 mai

La journée citoyenne, une démarche de participation inédite en France à cette échelle.

Un débat dont tout le monde peut s'emparer

Tous les projets labellisés témoignent de l'importance et la présence du débat dans toute la France.

Le comité citoyen

Un comité citoyen pour garantir la compréhension du débat auprès du grand public.
Le premier comité citoyen est organisé le 16 février.

La transition énergétique : progrès économique, social et écologique

« Faire de la transition énergétique un levier pour un nouveau modèle de croissance verte, durable et solidaire. » François Hollande, Président de la République.

Un débat pour dessiner l'avenir de la transition énergétique

Un débat accessible à tous les Français sur l'ensemble du territoire.

Annexe

Charte du débat national sur la transition énergétique

Les grands rendez-vous

1- Les citoyens débattent dans les territoires

D'ores et déjà les régions et les collectivités locales se mobilisent pour débattre de la transition énergétique

Ils mobilisent et mobiliseront l'ensemble des Français (citoyens, associations et acteurs institutionnels).

Parmi les initiatives :

Pays de la Loire :

La Région des Pays de la Loire a organisé à Angers le 13 novembre le premier des 5 débats des Etats régionaux de l'énergie. Une initiative labellisée par le ministère de l'Environnement et qui s'inscrit dans la démarche prospective Pays de la Loire 2040.

Début 2013, une quinzaine de rencontres tout public sont prévues dans les 5 départements afin d'établir une vision partagée de l'avenir des territoires. Des panels citoyens viendront également approfondir la réflexion dans le cadre de cette opération de prospective baptisée "Pays de la Loire 2040».

En complément des partenaires collectivités territoriales, associations, entreprises de la région Pays de la Loire ont confié à la chaire de développement humain durable et territoires de l'Ecole des Mines de Nantes une animation de débats décentralisés.

A la date du 1^{er} janvier 2013 : 24 débats ont été organisés regroupant 1080 participants.

PACA :

Le vendredi 30 novembre 2012 la Région PACA a invité l'ensemble des partenaires et acteurs de l'énergie au lancement de la Conférence régionale de l'énergie, débat ouvert et citoyen appelé à se dérouler entre décembre 2012 et mai 2013.

Des fiches pédagogiques ont été élaborées avec les services de l'Etat. Des débats sont prévus dans les lycées de la région. Un site internet dédié au débat sera mis en place.

Six débats sont programmés dans les départements et une synthèse régionale courant juin.

Rhône-Alpes :

Rhône-Alpes a organisé sa première conférence régionale du débat sur la transition énergétique le 10 décembre.

Le conseil régional Rhône-Alpes prend part activement à la préparation de ce rendez-vous national en mettant à disposition un site internet dédié, où l'on peut y télécharger la charte de la labellisation des initiatives dans les territoires.

Ile de France :

Dans le cadre du débat national, la Région en partenariat avec l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (Arene) organisent une série de trois conférences régionales et de débats locaux sur l'ensemble du territoire francilien.

La première des conférences a eu lieu le 18 janvier 2013 où Thierry Wahl, secrétaire général, est intervenu pour présenter le dispositif national et son articulation avec les débats territoriaux. Le Président de la Région Jean Paul HUCHON et le Préfet de Région Jean DAUBIGNY sont intervenus à l'ouverture de cette première journée consacrée à un état des lieux du territoire, mais aussi aux actions remarquables pouvant incarner une nouvelle approche énergétique

Les grands rendez-vous

2- Les journées de l'énergie : 29, 30 et 31 mars

Les entreprises de l'énergie et les collectivités ouvriront les portes de leurs installations au grand public le vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mars 2013.

Ce seront des opérations portes ouvertes comparables à des journées du patrimoine de l'énergie.

Le vendredi et le week-end pour permettre aussi bien aux groupes scolaires de réaliser des sorties pédagogiques et également offrir aux Français l'opportunité de découvrir des lieux, des initiatives et les acteurs de l'énergie de leur région.

En partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, des outils ludiques et pédagogiques de sensibilisation du jeune public seront mis à disposition des enseignants pour les accompagner.

Ces outils donneront des clés de compréhension sur l'énergie, sensibiliseront aux enjeux de la transition énergétique et susciteront la discussion dans les salles de classe.

Deux jours dédiés à la transition énergétique donnant aux Français la possibilité de visiter des bâtiments, installations qui leurs sont fermés habituellement.

Visiter des lieux d'exceptions, participer à des animations pour les petits comme pour les grands sont autant d'occasions pour permettre aux Français de mieux comprendre les questions d'énergie et d'entrer de plain pied dans le débat national sur la transition énergétique.

Comme chaque année, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie organise la semaine du développement durable qui se tiendra du 1er au 7 avril 2013.

Les journées de l'énergie s'appuieront sur cette semaine à laquelle le gouvernement a décidé de donner pour thème : la transition énergétique.

Les grands rendez-vous

3- La journée citoyenne : le 25 mai

Dans les 26 régions de France, le **même jour**, une démarche de démocratie participative de grande ampleur basée sur un protocole unique « world wide views » développé par le Danish Board of Technology récemment utilisé lors de la conférence d'Hyderabad des Nations Unies sur la biodiversité.

Dans chaque région, des panels d'une centaine de citoyens seront réunis pour débattre ensemble des enjeux de la transition énergétique.

Le protocole d'animation de la journée prévoit un socle commun à travers la mise en débat de questionnements identiques auxquels s'ajoute une question choisie par chaque région coorganisatrice sur des enjeux locaux liés à la transition énergétique.

Un dispositif de centralisation des résultats de la consultation assurée au fur et à mesure de la journée permettra d'établir une cartographie fine des attentes et opinions des citoyens.

La journée citoyenne incarne de manière tangible la dimension de proximité souhaitée pour ce débat : proximité citoyenne, proximité territoriale en affirmant que l'un et l'autre sont des leviers de la transition énergétique.

Tous les éléments produits dans le cadre du débat avec les citoyens seront transmis au conseil national du débat sur la transition énergétique afin d'enrichir sa réflexion sur les recommandations finales.

D'autres initiatives nationales, thématiques, territoriales seront portées au fur et à mesure de l'agenda du débat.

Un débat dont tout le monde peut s'emparer

Pour répondre à l'engagement d'atteindre un public nombreux et divers, la dynamique du débat s'appuie sur des initiatives portées par des organisateurs multiples, en proximité avec des sujets, des publics et des territoires.

Tout organisateur à caractère collectif peut faire une demande pour labelliser un évènement,

- auprès du secrétariat général du débat pour les initiatives nationales
- auprès des conférences régionales qui ont reçu une délégation de labellisation pour les initiatives locales

Les événements proposées à la labellisation du débat national doivent avoir pour objectif de diffuser de l'information sur la transition énergétique, permettre l'expression des préoccupations de tous et doivent traiter le plus largement possible les différents aspects de la transition énergétique.

Ils ont aussi vocation à constituer une contribution sous des formes adaptées : compte-rendu de réunions, propositions, synthèses.

Afin d'obtenir la labellisation débat national sur la transition énergétique, ils devront s'engager à respecter la charte de labellisation mise en place.

Les événements labellisés devront s'engager à :

- proposer un cadre de débat ouvert, associant les citoyens, territoires et acteurs afin de favoriser l'appropriation des enjeux de la transition énergétique et donc l'implication du plus grand nombre.
- partager un état des lieux des enjeux sociaux, économique, environnementaux et industriels de la mise en œuvre de la transition énergétique.
- identifier les contraintes à court et long terme pour faire émerger des choix conformes à l'intérêt général.
- construire ensemble une vision d'avenir en engageant la France dans la transition énergétique
- sensibiliser tous les publics à la transition énergétique afin d'assurer une prise de conscience et inciter au changement des comportements,
- débattre des conditions de réussite de la transition énergétique,
- produire des recommandations pour l'élaboration de la loi de programmation,
- traiter, à minima, une question de la feuille de route pour la transition énergétique posée lors de la conférence environnementale.

Etre labellisé débat national sur la transition énergétique : des droits et des devoirs

Le site internet du débat, ouvert à compter du 31 janvier, permettra la participation et la traçabilité de l'ensemble des contributions et des initiatives de chacun. Il fournira, aussi, la base documentaire permettant à tous de connaître les données et les enjeux du débat national.

Le comité citoyen

La contribution du Comité citoyen consiste à maintenir une vigilance sur l'accès des citoyens au débat et à donner des clés pour tenir compte de leurs visions. La production du Comité citoyen vise à aider l'ensemble des acteurs du débat dans leur rôle de prescripteurs et de médiateurs des enjeux de la transition énergétique.

Les missions du Comité citoyen

- assurer l'accessibilité et la lisibilité du débat pour le grand public,
- comprendre les tenants et les aboutissants du débat,
- repérer les thématiques pour lesquelles les citoyens se sentent concernés et pourquoi,
- déterminer pour chaque enjeu du débat quelle pourrait en être la traduction citoyenne en termes d'impacts, bénéfiques, contraintes ... ;
- recueillir les représentations du citoyen sur la transition énergétique : lisibilité des enjeux, compréhension du vocabulaire et des concepts, vision du rôle des citoyens dans le débat et comme acteurs de la transition énergétique.

- Veiller à faire émerger l'ensemble des questionnements de l'ensemble de la société sur la transition énergétique ;

La sélection des citoyens

Le Comité Citoyen reflète la diversité de la société française pour optimiser sa capacité à faire émerger les questionnements auxquels les Français sont les plus sensibles.

Un recrutement au-delà des critères classiques : catégorie socioprofessionnelle, parité, âge ... Il prend en compte d'autres critères comme le type d'habitat, la structure de foyer et les modes de transport utilisés.

Calendrier

L'installation du premier comité citoyen aura lieu le samedi 16 février.

La transition énergétique : progrès économique, social et écologique

« Faire de la transition énergétique un levier pour un nouveau modèle de croissance verte, durable et solidaire. » François Hollande, Président de la République

L'énergie, nécessaire à tous les domaines de la vie quotidienne, devient de plus en plus chère, rare et polluante. Un nouveau modèle de production et de consommation doit émerger.

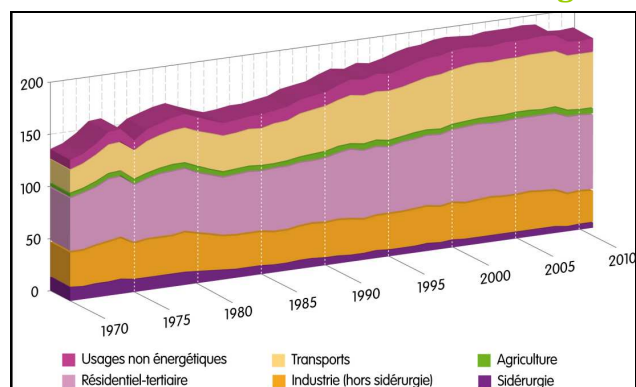
Des questions qui touchent tous les citoyens :

- La facture de chauffage, d'essence, de transport en commun, d'électricité
- Le « confort de vie »
- L'emploi
- La réglementation dans le logement et les transports
- La sécurité d'approvisionnement
- L'ensemble des impacts de la production et du transport d'énergie

Consommation d'énergie finale en France

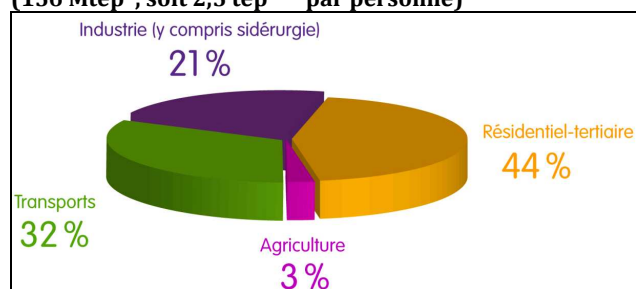
Le transport et résidentiel tertiaire, à la hausse de 1973 à 2011, la part de l'industrie dans les consommations énergétiques finales a diminué (de 36 à 21%), celle du secteur résidentiel-tertiaire a gagné deux points (de 42 à 44%), et celle du secteur des transports a fortement progressé (de 19 à 32%)

Evolution de la consommation d'énergie finale par secteur, 1970 - 2011 en Mtep*



Consommation d'énergie finale en 2011 **

(156 Mtep*, soit 2,5 tep*** par personne)



*Mtep : million de tonne équivalent pétrole

** hors usages non énergétiques

***tep : tonne équivalent pétrole

La transition énergétique ?

La transition énergétique est le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et plus écologique.

Concrètement, il faut faire des économies d'énergie, optimiser nos systèmes de production et utiliser le plus possible les énergies renouvelables. Aller vers un modèle énergétique qui permette de satisfaire de manière durable, équitable et sûre, pour les hommes et leur environnement, les besoins en énergie des citoyens et de l'économie française dans une société sobre en énergie et en carbone.

C'est un nouveau modèle à inventer : plus juste, porteur d'emplois et d'activités économiques.

Les enjeux de la transition énergétique sont triples :

- **Ecologique** : réduire nos émissions de gaz à effet de serre et maîtriser l'ensemble des impacts environnementaux et sanitaires
- **Economique** : réduire notre dépendance énergétique, gagner en compétitivité et créer de l'emploi
- **Social** : maîtriser le prix de l'énergie pour lutter contre la précarité énergétique

Pour un nouveau choix de société

Face à ces contraintes, la France doit aujourd'hui réduire ses importations d'énergies fossiles et respecter ses engagements européens.

Elle est tenue par trois objectifs d'ici à 2020 :

- réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre,
- réaliser 20 % d'économies d'énergie et porter la part des énergies renouvelables à 20 % de la consommation d'énergie.
- De plus, le président de la République s'est engagé à diminuer la part du nucléaire de 75 % à 50 % d'ici à 2025.

C'est pourquoi, nous devons **imaginer un nouveau modèle de développement plus économe et basé sur une énergie plus respectueuse de l'environnement.**

Un débat pour dessiner l'avenir de la transition énergétique

Pour engager pleinement le pays dans la transition énergétique, le débat doit faire émerger un projet de société autour de nouveaux modes de vie sobres et efficaces en énergie.

Cet enjeu sur le fond est indissociable d'une réussite du débat comme processus démocratique.

Le processus devra produire les bases d'une stratégie de transition énergétique pour le pays :

- Construire un accord solide sur une trajectoire cohérente de transition énergétique conforme aux engagements, et précisant les points de passage à la fin de la mandature en 2017, 2020, 2025 et 2050.
- Produire des recommandations pour l'élaboration de la « loi de programmation de la transition énergétique », pour préciser les politiques et mesures nécessaires à la mise en œuvre de la transition énergétique.

La dynamique du débat

La conférence environnementale a arrêté quatre questions autour desquelles le débat s'articule. Ces questions, formulées dans la feuille de route pour la transition écologique, sont les suivantes :

1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? L'évolution des modes de vie, de production, de consommation, de transport ainsi que des services énergétiques nécessaires doit constituer le point de départ.
2. Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quel type de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?
3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?
4. Quels coûts et quel financement de la transition énergétique ?

L'organisation du débat



Annexe

CHARTRE du DEBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

1. L'énergie est un enjeu majeur, que ce soit sur les plans économique, politique, social et environnemental. Aussi, le débat national sur la transition énergétique doit être un moment **d'échange et d'implication démocratique et citoyen**, ouvert et transparent. Ce débat vise à éclairer la Nation française sur les fondamentaux énergétiques et les raisons d'être de la transition énergétique rendue nécessaire par les engagements européens et internationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et par la décision du Gouvernement de ramener en 2025 de 75 à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité dans notre pays ainsi que par le besoin de sécurité de notre approvisionnement. A l'aune des enjeux du changement climatique, de la raréfaction des énergies fossiles et du renchérissement des énergies, ce débat s'inscrit dans la décision de la France de réduire d'un facteur 4 ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 et dans l'objectif des « 3 x 20 » en 2020 fixé par l'Union européenne (part des énergies renouvelables, réduction des émissions de gaz effet de serre et efficacité énergétique).

Ce débat doit préciser les conditions de cette transition, pour atteindre les objectifs retenus pour 2020, 2025, et, au delà, pour mettre l'économie et plus globalement la société française sur une trajectoire cohérente avec les objectifs de 2050, de la façon la plus pertinente écologiquement, la plus efficace économiquement et la plus juste socialement. Il veille notamment aux enjeux de compétitivité de l'économie et des entreprises, d'équilibre des finances publiques, de financement de la transition, d'emploi, d'égalité d'accès, de prix de l'énergie, de précarité énergétique, de transport et de mobilité durable, de résilience aux risques ; il prend en compte également les enjeux environnementaux tels que la biodiversité, et de santé publique.

Le débat doit veiller à replacer la transition énergétique dans le contexte européen et international.

Le débat s'attachera à un travail sur les besoins en énergie, dans un objectif de maîtrise de la demande.

Le débat doit, à son terme, produire des recommandations que le Gouvernement s'engage à intégrer dans la préparation du projet de loi de programmation pour la transition énergétique qui sera présenté au débat et au vote du Parlement avant octobre 2013.

2. Le débat national sur la transition énergétique est fondé sur le **respect de la diversité et de la pluralité des opinions**. L'ensemble des instances du débat sont composées en tenant compte de la mixité.

A partir de la confrontation des points de vue, il favorise la recherche de convergences pour définir l'intérêt général de la Nation en cohérence avec le cadre européen, tout en permettant l'expression des opinions divergentes.

3. Le débat national participe à la sensibilisation du public, à son information et à sa plus grande participation.

Tout citoyen peut contribuer au débat national sur la transition énergétique, que ce soit en participant aux débats décentralisés ou en s'exprimant sur le site internet dédié. Ce débat national s'attachera à favoriser une mobilisation et une participation active de la jeunesse, porteuse des attentes des générations futures.

Toute personne morale, publique ou privée, peut s'exprimer, à égalité des autres, au travers de contributions publiées sur le site internet du débat national, et intégrées dans les travaux des différentes instances du débat. Toute personne morale peut organiser un débat concourant au débat national sur la transition énergétique.

Toutes les contributions sont portées, en temps utile, à la connaissance du Conseil national du débat. Toute question posée dans le cadre du débat recevra une réponse traçable de la part des instances du débat.

4. **Le conseil national du débat** permet, tel un « Parlement », de faire dialoguer les acteurs. Il est constitué de sept collèges de représentants des syndicats de salariés, des employeurs, des organisations non gouvernementales environnementales, des associations de consommateurs, familiales, de lutte contre la pauvreté et des chambres consulaires, des associations d'élus locaux, des parlementaires et des représentants de l'Etat. Le conseil national du débat fixe les grandes orientations du débat national et son calendrier. Il est également saisi à cet effet par le secrétaire général des éléments généraux de communication vers le public.

Le conseil national du débat peut procéder à des auditions publiques autour des grandes thématiques du débat. Ces auditions ont pour objectif d'informer les membres du conseil des différents enjeux auxquels la transition énergétique doit répondre. Elles doivent permettre de recueillir les préoccupations des différents secteurs de l'économie, des acteurs sociaux et des citoyens. Elles permettent aussi de repérer les enjeux européens et internationaux.

Le conseil national du débat peut créer en son sein des groupes de travail. Enfin, ce conseil veille à entretenir un dialogue avec le Parlement national, le CESE, la CNDP et toutes les instances nécessaires pendant toute la durée du débat. A l'issue du débat, le conseil national valide la synthèse du débat présentée par le secrétaire général et organise la formulation des **recommandations** qui en résultent, en explicitant le fondement de chacune d'elles au regard de la teneur du débat, en rendant compte de la réalité des échanges, et en mettant clairement en évidence les sujets faisant l'objet de consensus, et ceux générant un dissensus.

5. Le **comité de pilotage**, dont les membres sont désignés par le gouvernement, est le garant du respect des règles du débat, du recueil des expressions dans leur pluralisme, du respect de la présente charte, du caractère démocratique du débat dont il assure la coordination des diverses instances.
Il présente au Conseil national les questions à mettre en débat, ainsi que les comptes-rendus et synthèses intermédiaires. Il mène toute action utile pour faire connaître l'existence du débat national et ses objectifs, pour encourager la tenue de débats décentralisés favorisant ainsi la plus grande participation des citoyens. Il veille à ce que les questions posées par le Gouvernement soient intégrées aux débats du conseil national du débat.
Les membres du comité de pilotage encouragent la participation du plus grand nombre, au travers de la mobilisation des grands médias nationaux, régionaux et internationaux, médias classiques et réseaux Internet, tout au long du débat.
Pendant toute la durée du débat, le comité veille à ce qu'à chacune de ses étapes ou dans chacune de ses modalités, les principes de la présente charte soient respectés. Il dresse le bilan du déroulement du débat.
6. Sous l'égide du comité de pilotage, l'organisation opérationnelle du débat national sur la transition énergétique est confiée à un **secrétaire général** du débat qui assure une fonction de chef de projet.
7. Le conseil national du débat s'appuie sur le **groupe des experts**, qu'il sollicite pour l'assister dans ses travaux, lors des auditions publiques, pour participer à des groupes de travail ou pour formuler des avis sur des éléments portés à sa connaissance. Ce groupe pluridisciplinaire et pluraliste rassemble des experts reconnus, français ou internationaux, représentant la diversité de la communauté scientifique et des acteurs économiques, sociaux, syndicaux, associatifs et territoriaux.
Il apporte, par ses contributions, les données scientifiques, économiques, sociales, environnementales, techniques et financières nécessaires au débat. Il est chargé de porter un avis expert sur les documents servant de base au débat, en vue de permettre, par ses avis, un dialogue informé et argumenté. Le groupe des experts analyse et compare les scénarii nationaux et internationaux disponibles. Il fournit au Conseil une expertise sur les trajectoires 2020 et 2025 cohérentes avec les objectifs 2050.
8. Le **comité citoyen** est constitué de 10 à 15 citoyens tirés au sort selon les méthodes éprouvées en la matière, représentant la diversité de la société française. Il sera animé par une personne neutre et professionnelle, ayant une mission de facilitateur des échanges. Il est l'observateur de la participation du public à toutes les étapes du débat. Il s'assure de la qualité pédagogique des documents d'information nécessaires au débat à toutes les échelles ; il est consulté sur leur format et leur contenu. Enfin, il aura un rôle d'appréciation des recommandations soumises à l'approbation du conseil national.
9. Le **comité de liaison du débat décentralisé** rassemble les associations nationales d'élus locaux. Il suscite, facilite et coordonne l'organisation des débats sur les territoires. Il coordonne la mise en place des conférences régionales de la transition énergétique et s'assure que les synthèses organisées par les régions et les autres collectivités sont produites dans le format proposé pour en permettre l'agrégation au niveau national.
10. Le **groupe de contact des entreprises de l'énergie** permet un dialogue organisé et transparent avec l'ensemble des acteurs économiques de l'énergie. Ce groupe vise à proposer à ces entreprises un espace d'échange pour alimenter les débats, en particulier sur la faisabilité des différentes options et sur les implications de ces options en termes de coût, de bénéfice et de structuration industrielle.



Service Presse et Communication de Delphine Batho,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75 007 Paris
Tél. 01 40 81 72 36
Fax 01 40 81 31 64
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr